



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Ligne TGV Strasbourg Marseille

Question orale n° 630

Texte de la question

Mme Danielle Brulebois appelle l'attention de M. le ministre des transports sur une préoccupation majeure pour les territoires ruraux et plus particulièrement pour les villes préfectures comme Lons-le-Saunier et Bourg-en-Bresse. Depuis décembre 2018, ces deux villes ne sont plus desservies par la ligne TGV Strasbourg-Marseille, une situation qui, malgré les annonces initiales de la SNCF évoquant des travaux temporaires à Lyon Part-Dieu, semble désormais s'inscrire dans la durée. En effet, la SNCF Voyageurs a confirmé qu'elle ne rétablirait pas cette desserte en 2023. Cette suppression prive les territoires concernés d'un service ferroviaire essentiel, tant pour le dynamisme économique que pour la mobilité quotidienne de la population. Le développement du réseau TER, bien que louable, ne saurait remplacer l'efficacité et le confort d'une liaison grande vitesse. La récente annonce de la SNCF concernant le renforcement de l'offre OUIGO entre Strasbourg et Marseille à partir de décembre 2026, sans desserte de Lons-le-Saunier et Bourg-en-Bresse, ne fait qu'aggraver les craintes. Cette nouvelle desserte va à nouveau contourner et délaisser ces départements comme ce fut le cas pour la première tranche de la LGV - ligne à grande vitesse - Rhin-Rhône. Depuis cette date, les TGV venant de Belfort ou Besançon et se dirigeant vers Dijon et Paris ne passent plus par Dole. Cette décision risque d'accentuer l'isolement des territoires et de les priver du statut de « gare nationale », les condamnant à terme à devenir des déserts ferroviaires. Dans un contexte où la transition écologique impose de privilégier les transports durables, il est paradoxal de voir se réduire l'accès au train, alors même que des alternatives *low-cost* se développent sur d'autres axes. Les départements du Jura et de l'Ain sont très industriels, touristiques et dynamiques. Les acteurs économiques ont besoin du TGV qui a disparu de même que les jeunes et les étudiants pour leur études et leur formation. De plus, le réseau est en bon état de marche et ne nécessite pas de nouveaux travaux ou investissements. Elle l'interroge sur les garanties d'une desserte ferroviaire équitable et pérenne pour les villes préfectures, comme Lons-le-Saunier et Bourg-en-Bresse et les territoires ruraux, comme le Jura et l'Ain, afin d'éviter leur marginalisation progressive. Ces territoires méritent des réponses claires et des engagements concrets pour préserver leur attractivité et leur vitalité. Elle lui demande sa position sur ce sujet.

Données clés

Auteur : [Mme Danielle Brulebois](#)

Circonscription : Jura (1^{re} circonscription) - Ensemble pour la République

Type de question : Question orale

Numéro de la question : 630

Rubrique : Transports ferroviaires

Ministère interrogé : Transports

Ministère attributaire : Transports

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [17 mars 2026](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du [17 mars 2026](#)